

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de PANNES
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant compris entre 90 000 HT et 221 000 euros HT
Référence :	2024PANNESTIERS-LIEU
Date de mise en ligne :	Le mardi 22 octobre 2024 à 18:00:01
Date de clôture :	Le lundi 02 décembre 2024 à 12:00:00
Titre :	MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE
Descriptif :	Mission de maîtrise d'oeuvre Restructuration, rénovation, améliorations thermiques et phoniques, mise aux normes de bâtiments existants CREATION D'UN TIERS-LIEU ECONOMIQUE ET CULTUREL

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[13/11/2024 à 12:00:15] Bonjour,
Concernant le relevé prévu à la mission DIAG, pouvez-vous nous préciser :
- Quels sont les documents déjà en possession du MOA (types de plans, façades, coupes,...).
- Si un relevé des existants par un géomètre est prévu en dehors de la mission de MOE, et si oui sur quelle étendue (quelles parcelles, uniquement relevé topographique ou relevé des plans, façades et coupes également)

Très cordialement

Questions / Réponses

[18/11/2024 14:14:48] Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à vos questions :

1. Documents en possession du MOA : Pour les parcelles cadastrées AB 59 et 60 : La commune est en possession de plans réalisés par l'architecte de l'ancien propriétaire.
2. Le relevé de l'existant est à réaliser par la maîtrise d'oeuvre uniquement sur les bâtiments non relevés, parcelles AB 61 et 62. Un géomètre interviendra en complément sur l'ensemble des abords (relevé topo sur l'ensemble des parcelles)

Vous en souhaitant bonne réception